



# COMITE TECHNIQUE SPECIAL DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN DU 10 AVRIL 2020

## DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs, membres du CTSD,

*Ce Comité technique spécial du Bas-Rhin se tenant dans des conditions et dans un contexte très particuliers, nous faisons le choix de ne pas lire cette déclaration en séance et de la communiquer aux membres de l'instance au préalable.*

Pour entamer cette déclaration, nous souhaitons saluer le dévouement, la réactivité et l'importante capacité d'adaptation des agents des services publics, dans la lutte contre la propagation du virus et le maintien du lien social. Toutes et tous font la démonstration que les agents des services publics, loin d'être un coût pour la nation, en sont une richesse indispensable. Il est, bien évidemment, trop tôt pour tirer un bilan de la manière dont la crise sanitaire est gérée. Cependant dès aujourd'hui, nous pouvons affirmer qu'il serait utile, pour notre bien commun, que les moyens des services publics cessent d'être une variable d'ajustement des politiques publiques.

Ce CTSD se tient donc dans un contexte de crise et il s'agit de siéger, avec toutes les limites que l'on connaît, pour défendre au mieux la gestion du service public, notre service public, qui a déjà été tant malmené ces dernières années. Réaffirmons haut et fort la nécessité d'un service de l'éducation doté des moyens qui lui sont nécessaires! A l'heure où la nation se rend compte de la nécessité d'un service public efficace, à l'heure où la nation se rend compte des besoins matériels des services publics, il est nécessaire de réfléchir en termes de qualité du service rendu plutôt qu'en matière de rentabilité.

Le Sgen-CFDT Alsace s'agace des nouvelles méthodes d'annonces du Ministre de l'Education Nationale à travers ses déclarations dans les médias et la profusion d'hashtags (#nationapprenante, #vacancesapprenantes). Dans ce mode de communication, certaines déclarations furent malheureuses et méprisantes envers l'investissement et l'énergie déployés par les collègues. Notre ministère avance peut-être à l'aveugle, malgré son slogan « Tout est prêt », mais nous, agents de l'Education Nationale au contact des usagers dans les services, les établissements, les écoles, nous ne pouvons nous le permettre. Un minimum de respect envers notre professionnalisme voudrait que nous soyons informés avant les usagers. Ces balbutiements minent la bonne volonté de chacun.e et entraînent des surcroûts de travail pour toutes et tous.

Nous sommes également circonspects face aux annonces étonnantes de prêt de matériel informatique aux familles éloignées du numérique. L'annonce est, comme toutes celles faites régulièrement derrière le dorénavant célèbre « Tout est prêt », louable, mais notre ministre a-t-il conscience de la réalité ?

- Faut-il donc lui rappeler que ce matériel est la propriété des mairies et que nous n'en avons qu'un droit d'usage strictement encadré au sein de la classe ?

Sgen-CFDT Alsace

1 rue de Provence 68090 Mulhouse cedex – tél : 03 89 31 86 66  
305 avenue de Colmar 67000 Strasbourg – tél : 03 88 79 87 77  
email : [alsace@sgen.cfdt.fr](mailto:alsace@sgen.cfdt.fr)

- Faut-il lui rappeler que nombre d'écoles ne sont aujourd'hui pas encore équipées correctement ?
- Faut-il aussi lui rappeler que tous les collègues ne disposent pas nécessairement non plus d'un équipement correct pour mener à bien la continuité pédagogique ?

Les outils proposés pour la continuité pédagogique sont défaillants, souvent inadaptés ou non calibrés pour recevoir un flux de visites aussi important..., mais ce qui est remarquable, c'est la volonté de tous les collègues de maintenir le lien entre l'école et les familles ! Nous saluons le travail conséquent de la Dane et des professeurs référents numériques ces dernières semaines.

Enfin, il faut évoquer les masques, à destination des collègues volontaires pour accueillir les enfants de soignants, arrivés après 3 semaines de mise en œuvre. Nous nous inquiétons de cette mise en danger de l'individu, comme du collectif, pour des raisons de contraintes budgétaires. Peut-être pourrait-on s'arrêter une seconde et qu'enfin soit dit qu'à force de trop tirer sur la corde, elle finit par casser.

Après une période anxiogène, nous devons préparer la sortie du confinement dû à la crise du Covid-19. Face aux difficultés prévisibles de nombreux élèves, la place des enseignants spécialisés et des psychologues de l'Education Nationale travaillant en RASED sera primordiale pour soutenir les équipes enseignantes, les familles et avant tout les élèves, notamment les plus fragiles.

Pourtant, sur le territoire, les personnels RASED ont vu leur effectif décroître au point qu'ils sont souvent inexistant sur de nombreux secteurs. Ce n'est pas le projet de la carte scolaire de notre académie qui va permettre d'abonder en postes RASED, malgré une volonté de renforcer l'école inclusive. On observe des postes RASED inoccupés et des équipes incomplètes depuis des années sur le département, sans réelle volonté d'y remédier. Madame la DASEN, la reconstruction des RASED ne fait-elle pas partie des priorités pour une politique de l'école inclusive réussie ?

Concernant les mesures de carte scolaire annoncées, le Sgen-CFDT Alsace prend acte des mesures positives pour la rentrée 2020, aussi bien au regard de la déclaration du 27 mars par Jean-Michel BLANQUER qu'au regard des déclarations faites tout au long de l'année par lui-même ou le Président de la République :

- absence de mesures négatives en milieu rural sans accord des élus locaux,
- développement de la mesure de dédoublement des classes de grande section en éducation prioritaire,
- renforcement de la politique de l'école inclusive,
- amélioration de l'accueil des élèves allophones.

Cependant qu'en est-il du message du Président de la République en avril 2019, annonçant la réduction à 24 du nombre d'élèves par classe en grande section de maternelle, CP et CE1, « partout en France », en commençant par la GS ? Où sont les moyens nécessaires à la mise en œuvre de cette annonce ? Il est louable de faire des annonces populaires auprès des parents et des enseignants, mais il ne faudrait pas de nouveau déshabiller Paul pour habiller Jacques. Nous affirmons d'ores et déjà que cette annonce, si un jour elle devait être suivie d'effets, ne devra pas se faire au détriment des écoles en milieu rural (fermetures de classes dès la rentrée 2021-2022), ou bien au détriment des classes des autres niveaux de l'école.

Pour conclure sur les mesures pour le 1<sup>er</sup> degré, la réorganisation prévue des moyens de remplacement, avec la fermeture de 49 postes de ZIL en circonscription, ne laisse rien présager de positif pour la prochaine année scolaire quant à la qualité du service rendu à la nation. Derrière un manque cruel de remplaçants se profilent une formation continue non assumée et des ruptures institutionnalisées dans la continuité pédagogique.

Dans les collèges, nous ne constatons pas d'amélioration des dotations d'enseignement par rapport aux années précédentes. Le nombre d'élèves attendus dans le département continue d'augmenter. Les moyens continuent de manquer et restent insuffisants. Cela mène à des économies de bouts de ficelles, comme la fin de la deuxième heure de chorale, difficile à accepter alors que notre ministère affirme que « Le développement de la pratique collective de la musique est essentiel pour bâtir l'école de la confiance. » Nous vous remercions néanmoins de nous avoir entendus sur l'une de nos demandes. Nous accueillons positivement les moyens supplémentaires alloués aux établissements disposant de plusieurs structures d'inclusion. Reste une question : quand les élèves de ces structures seront-ils comptabilisés dans les effectifs de la classe où ils sont inclus ?

Nous rappelons une nouvelle fois que les moyens des services publics doivent cesser, à l'avenir, d'être une variable d'ajustement des politiques publiques. Les annonces médiatiques et les coups de communication ne constituent pas à nos yeux un projet ambitieux. Ce dont l'école a besoin, c'est d'un projet, construit et concerté avec ses acteurs et l'ensemble de la société.

Strasbourg, le 9 avril 2020